



Assurance agricole basée sur un indice climatique au Sénégal

**Mécanisme Mondial
pour l'Assurance Indicielle**

 GÉRÉ PAR
GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE



Secteur de l'agriculture au Sénégal

- Plus de 70 % du secteur agricole au Sénégal est alimenté par la pluie et exposé à la forte volatilité des conditions météorologiques. Ceci engendre une faible productivité, baisse les rendements et influe négativement sur les moyens de subsistance des petits paysans.
- Une diminution du bien-être social entre 30 % et 47 % a été enregistrée au cours de la période 2011–2015, en particulier dans les zones rurales qui dépendent de l'agriculture pluviale.
- Les difficultés d'accès au crédit sont donc un obstacle majeur à l'amélioration de la productivité agricole. Seuls 4,5 % des adultes en zones rurales ont un compte dans une institution financière.
- La plupart des institutions financières estiment que l'exposition de l'agriculture aux chocs climatiques entrave considérablement l'expansion du crédit.
- Plus récemment, en 2011, 850 000 personnes ont été victimes d'une sécheresse majeure qui a eu un impact significatif sur les remboursements et l'offre de crédit au cours de l'année suivante.



Contexte

- Le ministère des Finances du Sénégal a demandé l'évaluation, achevée en 2009, des possibilités offertes par l'assurance indicielle et un projet pilote a démarré en 2012.
- L'étude a recommandé l'élaboration de produits d'assurance basée sur des indices météorologiques en faveur de l'agriculture commerciale et a proposé un programme pilote pour les producteurs de semences d'arachide dans deux départements géographiques.
- Créée en 2008 sous forme de partenariat public-privé, la Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal (CNAAS) est chargée de la souscription aux assurances récolte et bétail.
- Dans le cadre du suivi de l'étude de faisabilité, la CNAAS a sollicité en 2011 une assistance financière et technique auprès du Groupe de la Banque mondiale afin de piloter et tester des produits d'assurance indicielle destinés aux producteurs d'arachide.

Le Mécanisme Mondial pour l'Assurance Indicielle (GIIF) s'est également engagé sur le plan régional avec la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), une organisation commune de l'industrie de l'assurance qui compte 15 pays francophones d'Afrique. L'une des principales réalisations de la CIMA a été l'adoption de réglementations sur la micro-assurance et l'assurance indicielle (Livre VII de la CIMA).





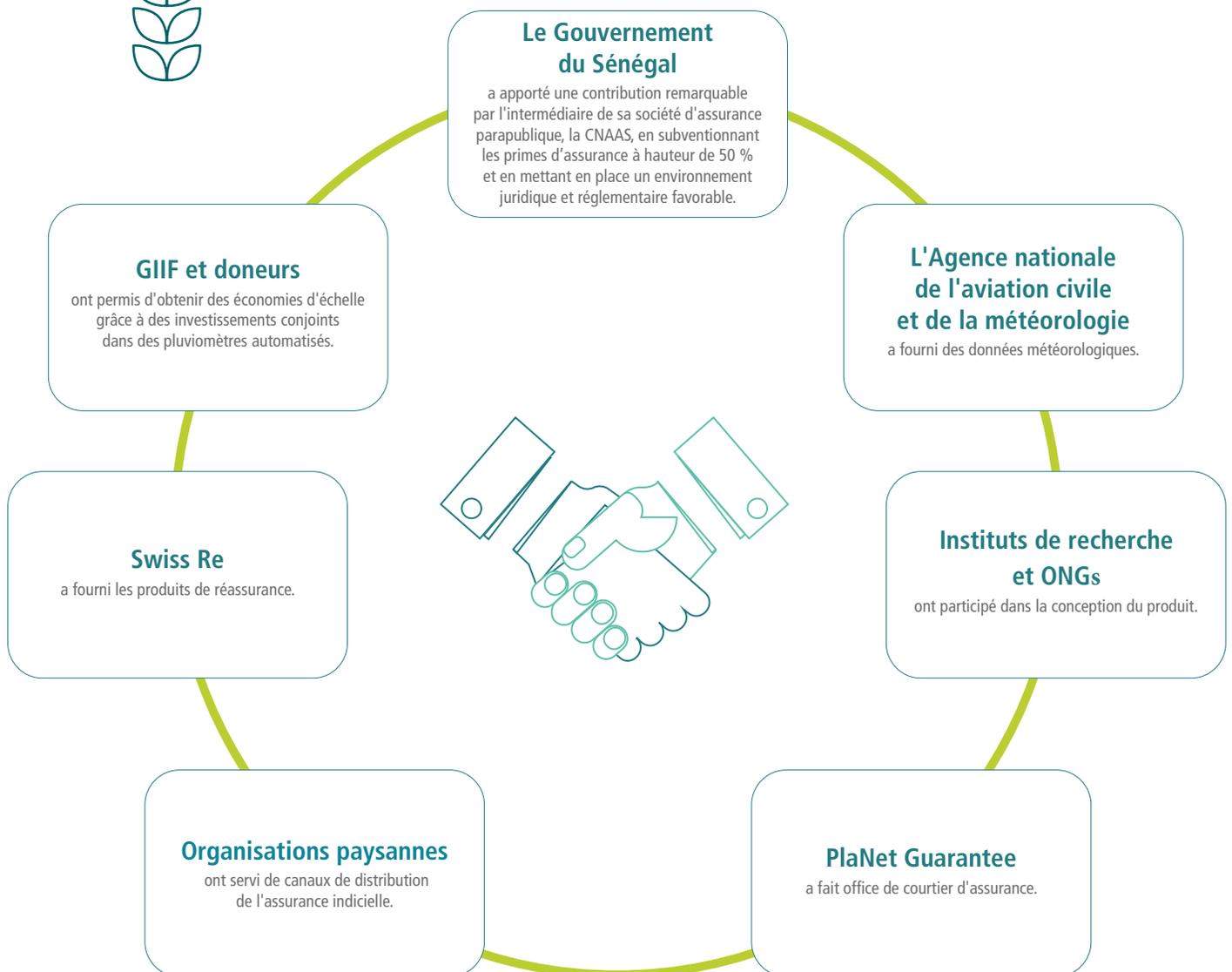
Objectif du projet

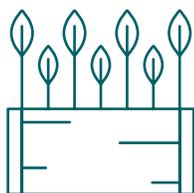
L'objectif initial du projet était d'offrir aux agriculteurs une protection financière contre la sécheresse pour qu'ils puissent accéder facilement au crédit, améliorer leur productivité et réduire leur vulnérabilité aux chocs agricoles.

En ce qui concerne le secteur public, le régulateur des assurances, la Direction Nationale des Assurances, ainsi que l'assureur public, la CNAAS, ont bénéficié d'un soutien.

Du côté du secteur privé, le courtier d'assurance and le bénéficiaire du Mécanisme Mondial pour l'Assurance Indicielle (GIIF), PlaNet Guarantee (PG), a également joué d'un appui.

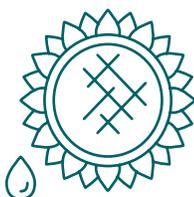
Parties prenantes





Résultats

- Selon la CNAAS, le nombre total de contrats d'assurance indicielle souscrits jusqu'à ce jour est de 42 393.
- L'assurance indicielle arachide a notamment fourni une protection à 13 % de tous les producteurs de semences d'arachide. Le niveau de satisfaction des clients est en outre élevé, avec 90 % des producteurs d'arachide exprimant l'intention de renouveler leur assurance l'année suivante.
- La faible pluviométrie et les pluies tardives enregistrées en 2013 et 2014 ont déclenché des indemnités conséquentes : en 2013, 45 % des producteurs de semences d'arachide ont bénéficié d'un paiement partiel et en 2014, 48 %, soit respectivement un rapport sinistres-primés de 65 % et 87 %.
- En ce qui concerne l'accès au crédit, les coopératives agricoles ont indiqué qu'elles disposaient d'un plus grand pouvoir de négociation dans leurs relations avec les institutions financières, ce qui pourrait se traduire par de meilleures conditions d'emprunt à l'avenir.
- L'expérience du GIIF a également stimulé d'autres initiatives en matière d'assurance, notamment le projet d'assurance indicielle de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) axé sur la production de coton.



Prochaines étapes

- Étudier la faisabilité d'options au niveau méso qui font appel au secteur privé au cours de l'année suivante.
- Fournir à la BOAD une aide qui lui permettrait d'élaborer son programme d'assurance indicielle coton.
- Envisager des synergies avec d'autres programmes d'assurance indicielle par le truchement du Groupe de Travail sur le Transfert des Risques au Sénégal.
- Étudier les modalités d'une collaboration avec le gouvernement en vue d'appuyer l'agriculture, le financement de l'agriculture et l'assurance.

À propos du GIIF | Global Index Insurance Facility

Le Mécanisme mondial pour l'assurance indicielle (GIIF) est un programme du Groupe de la Banque mondiale qui facilite l'accès au financement pour les petits exploitants agricoles, les micro-entrepreneurs et les institutions de microfinance grâce aux solutions de transfert de risques catastrophiques et à l'assurance indicielle dans les pays en développement. Financé par l'Union Européenne, les gouvernements de l'Allemagne, du Japon et des Pays-Bas, le GIIF a facilité plus de 3 million de contrats, couvrant environ 12 millions de personnes, principalement en Afrique subsaharienne, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes.

**Pour plus d'informations, veuillez visiter www.indexinsuranceforum.org.
Rejoignez-nous sur LinkedIn : Global Index Insurance Forum Group.**

